

LES ASSURANCES

CE QUE LA LIGUE VOUS OFFRE :

Grâce à votre licence, vous disposez des couvertures d'assurance suivantes :

Si vous êtes victime d'un accident, vous êtes couverts jusqu'à concurrence de :

- € 7437,00 en cas de décès
- € 14873,00 en cas d'invalidité permanente
- € 1239,00 de frais médicaux, après intervention de la mutuelle et franchise de € 25.00 par sinistre

Si vous blessez un autre tireur ou un tiers et que votre responsabilité est engagée, vous êtes couverts jusqu'à concurrence de :

- € 2.478.935,00 en dommages corporels
- € 247.893,50 en dommages matériels

Ces couvertures viennent s'ajouter à votre responsabilité civile familiale.

Fédération sportive officielle reconnue par :



F.R.B.C.E.



C.O.I.B.

Ligue Francophone des Cercles d'escrime

Rue des Clairisses, 3 7500 TOURNAI

Tél. : 069 87 52 90 Fax : 069 87 52 91

E-mail : escrime@skynet.be

Site: www.escrime-ligue.be



Demande de licence sportive⁽¹⁾

Nom :

Prénom :

Adresse :

..... N°

Code postal :

Localité :

Né(e) le : Sexe : M – F ⁽²⁾

Tél. :/.....

Portable :/.....

E-mail :

(1) remplir en MAJUSCULE
(2) entourer la mention utile

Assurance

Je m'engage à respecter les statuts et les règlements sportif et administratif de la LFCEB ; de la FRBCE. Et de la FIE. (Règlement disponible auprès des cercles)

Signature tireur (ou parents pour les moins de 18 ans) et date

Visite médicale obligatoire (nom, date et cachet du médecin)

déclare que l'athlète n'a pas de contre-indication à la pratique de l'escrime.

